

ITINÉRAIRES DU PATRIMOINE

Architectures de la Reconstruction dans l'Est de la Somme

Picardie



Architectures de la Reconstruction dans l'Est de la Somme



Chaulnes, la place de
l'hôtel de ville en ruine
(AD Somme).

Principes, architectes, architectures civile et domestique

La Zone rouge

La Grande Guerre a laissé une trace profonde dans la mémoire des Français et le pays tout entier a subi les conséquences, directes ou indirectes, de cette première déflagration mondiale. Le plus lourd tribut, toutefois, a été payé par les dix départements qui ont été le siège des combats, dont la Somme. A la fin de la guerre, dévasté et pillé, ce territoire était méconnaissable. Sur la carte tracée par le Bureau topographique de la Reconstitution foncière, cette zone, considérée comme irrécupérable, avait été marquée en rouge, d'où son nom de « Zone rouge ». Dans la Somme, près de 28 000 hectares y figuraient, avec 381 villages touchés dont 205 complètement détruits. Au total, dans le département, plus de 64 000 maisons avaient été atteintes, dont plus de la moitié ruinées, la plupart des industries



ainsi que des nombreux édifices publics étaient endommagés, 276 églises avaient été détruites et, dans les 180 communes de l'arrondissement de Péronne, toutes les églises étaient sinistrées, à l'exception de celle de Tincourt-Boucly.

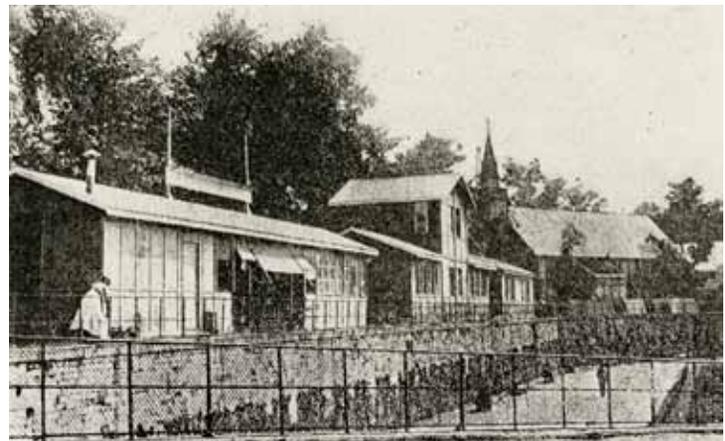
Ce paysage désolé est resté longtemps le quotidien des populations et l'image emblématique d'un lieu dont le sol aussi avait été saccagé, les arbres fruitiers dynamités ou sciés. Le degré de destruction était tel qu'en 1918 le préfet de la Somme avait proposé aux maires de la Zone rouge le rachat par l'Etat de terres « incultivables pour longtemps, sinon pour toujours ». Les élus, pourtant, ont refusé cette dépossession et affirmé leur volonté de reconstruire.

Préparer la Reconstruction

Il s'agissait là d'une tâche ardue, car en dehors des bâtiments à réparer et réédifier, il fallait préparer la reprise de la vie sociale et économique : réinstallation des habitants, déblayage des sols, construction des routes...

Affiche Crédit du Nord « Pour la Renaissance de notre Pays » (Historial de la Grande Guerre).

Le « village de France », à l'exposition « La Cité reconstruite », Paris, 1916 (Exposition de la cité reconstruite, Paris, 1917).



La France n'a pas attendu la fin de la guerre pour réagir. La loi sur la réparation des dommages de guerre, présentée dès 1914 et mise en application en 1917, devient une véritable « charte des sinistrés », instaurant le droit à la compensation intégrale et ouvrant la voie de la reconstruction effective. Jusqu'en 1920, priorité est donnée à la reconstitution du sol et des terres de culture, à la réparation de l'infrastructure d'intérêt national (routes, chemins de fer) et des établissements industriels. Une deuxième étape, de 1920 à 1924, est consacrée à la reconstruction de l'infrastructure régionale ou locale, ainsi qu'à celle des édifices publics, des constructions agricoles et des habitations. Pour cette dernière catégorie, plusieurs formes de crédits sont proposées à la population afin de rendre possible l'application de la « charte des sinistrés ». Au-delà de 1924, les efforts se concentrent sur la réfection du fonds bâti, tous programmes architecturaux confondus.

Pendant que l'Etat met en place le cadre législatif et les institutions administratives veillant à son application, les hommes de l'art se penchent sur leur planche à dessin. Cette réflexion qui débute bien avant la fin de la guerre dépasse la simple réparation des bâtiments endommagés, pour s'intéresser à l'ensemble des localités et à l'organisation de l'espace urbain. Une première publication, signée par les architectes Alfred Agache, Michel Auburtin et Edouard Redont, paraît dès 1915 et porte un titre



accueillent jusqu'à sept personnes. Ces logements, provisoires à l'origine, semblent se pérenniser : à la fin de 1922, 91 % de la population sinistrée de la Somme y habite toujours.

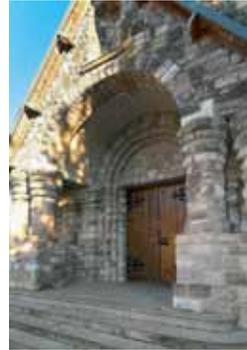
A côté des maisons, dès 1917, sont installées dans les régions dévastées des baraques administratives, des baraques-hôpitaux, des mairies-écoles démontables, ainsi que des baraques-chapelles. En 1922, la Somme compte 245 édifices religieux temporaires, qui perdureront, d'ailleurs, jusqu'au début des années 1930. Pour ces bâtiments à peine plus spacieux que les habitations, on a d'ailleurs recours souvent aux mêmes « tubes » Nissen, en tôle ondulée, affublés de petits clochers en planches.

Quelle architecture pour la Zone rouge ?

Il n'existe pas d'architecture caractéristique de la Reconstruction, ni en matière de vocabulaire stylistique, ni moins encore au niveau des matériaux de construction. De multiples raisons justifient cette diversité, qui tiennent aux nécessités imposées par

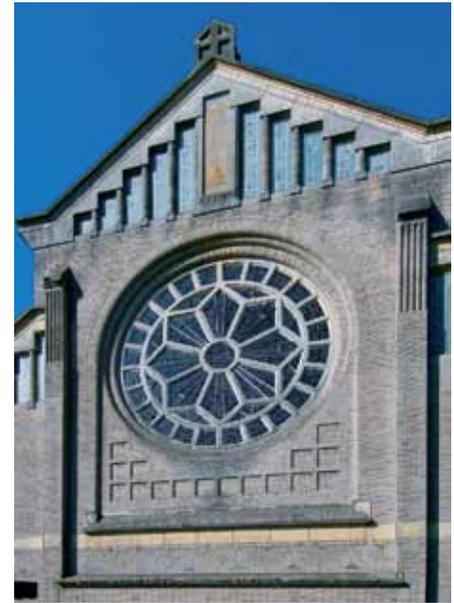
Abris à Péronne, à côté de l'église dévastée (carte postale AD Somme).

Le Hamel, la mairie et les écoles provisoires (AD Somme).



Eglise, Bussu.

Godefroy Teisseire, église Saint-Didier, Chaulnes – détail de façade.



certains programmes, ainsi qu'à l'approche personnelle de chaque architecte. Cette variété s'organise autour de quelques thèmes forts, comme la volonté d'assurer la continuité et le désir de modernisation.

En Picardie, les architectes favorisent l'emploi de la brique, qu'ils considèrent comme un matériau à la fois local, économique et rationnel. Les planches de l'ouvrage de Charles Letrosne montrent la voie : l'utilisation de la brique apporte de la sobriété à l'expression architecturale, sans la priver d'une certaine gaieté, qui découle du système ornemental.

La pierre, également employée, pour les bâtiments prestigieux notamment, comme les églises et les mairies, peut revêtir une façade entière ou souligner des éléments constructifs. Sous sa forme brute, elle contribue par son expressivité à une certaine esthétique de la modernité, comme en témoigne l'église de Bussu. Quant au béton, il est employé surtout pour les structures. Les rares édifices à l'adopter comme matériau unique sont industriels, comme les Grands moulins de Péronne, ou revendiquent une approche moderniste radicale comme l'église de Brie.

Enfin, l'architecture de la Reconstruction en Picardie est marquée par la recherche



CRE



éloquent. A l'origine hôpital-hospice-orphelinat, il forme un ensemble plus restreint que celui de Péronne. En revanche, son architecture est plus gaie, associant les principes du régionalisme et les schémas décoratifs de l'Art Déco. Le pavillon central, avec son auvent et son fronton-beffroi, s'inspire de l'architecture vernaculaire, tandis que le pavillon d'entrée exploite le géométrisme de l'Art Déco, avec l'inscription en mosaïque et l'encadrement du portail.



Les hôtels et les auberges, ou encore les gares, se prêtent particulièrement à l'emploi du régionalisme car ils sont censés offrir aux voyageurs l'image du terroir, ainsi qu'en témoignent les planches de *Murs et toits pour les pays de chez nous*. Aux formes épurées de Letrosne, les projets de l'Est de la Somme préfèrent un régionalisme plus haut en couleurs, comme le montre l'Hostellerie du Vieux-Nesle, dans la ville homonyme. Sa composition multiplie les effets pittoresques : volumes de hauteurs différentes, articulés de manière dynamique, nombreux détails empruntés à l'architecture traditionnelle (pignons coupés, toitures hautes, lucarnes, pan de bois), éléments décoratifs (larges baies en arc de cercle). Au régionalisme débridé de cette auberge s'oppose celui plus contenu de l'ancien hôtel Cambo, qui s'érige en face de la gare de Chaulnes. Le bâtiment est imposant et crée une impression de force grâce à sa composition symétrique et l'appareillage

Hôpital de Ham.

rustique du socle en pierre brute. En comparaison, l'hôtel du Parc, à proximité de la gare de Nesle, semble obsolète : seul son fronton arrondi, avec l'enseigne, le particularise, rappelant que le vocabulaire éclectique représentait avant la guerre une image de marque pour ce programme architectural, que reprend, d'ailleurs, l'hôtel de France à Ham, en écho à l'architecture de l'hôtel de ville voisin.

Véritables portes d'entrée dans les villes, les gares suivent la même tendance. L'édifice construit en 1909 pour remplacer l'ancienne gare de Doingt-Flamicourt, bâtie dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, était un modèle d'architecture pittoresque avec ses toits pointus, soutenus par des ais-

Hostellerie Vieux-Nesle,
Nesle.

Ancien hôtel Cambo,
Chaulnes.





De tous les types d'habitations campagnardes, les maisons de maître sont, sans doute, les plus complexes et laissent libre cours à l'imagination de l'architecte. Commandes idéales, car elles permettent d'allier science de la composition et inventivité des éléments décoratifs, elles adoptent une architecture plus inspirée par les grands styles historiques que par la tradition vernaculaire du pays, afin d'asseoir la prestance du propriétaire. Parmi les exemples les plus accomplis comptent les maisons de Croix-Moligneaux, Monchy-Lagache (2, rue du 8-Mai-1945), Omiécourt-Guizancourt (2, rue de l'Eglise), Proyart (« Le Château », Paul Rabant ; 16, rue du Monument) ou encore Pargny (4, rue

Ferme: 2, rue de l'Eglise,
Omiécourt-Guizancourt.

Ferme Saint-Simon :
4, Grande-Rue, Falvy.



Villas, rue Joliot-Curie,
Doingt.

D'autres maisons de maître jouent sur l'aspect pittoresque, soit en favorisant le contraste des matériaux (ferme Martin Tempête, Miséry), soit en adoptant des formules à la mode, comme celle du manoir régionaliste (« le Château », Fresnes-Mazancourt ; résidence du directeur de la sucrerie, Eppeville) ou du chalet (Quivières : rue de Nesle). Enfin, elles peuvent associer modernité – volumétrie simplifiée, jeu décoratif des briques, bow-windows – et éléments traditionnels (ferme Saint-Simon, Falvy : 4, Grande-Rue).

Les typologies urbaines sont encore plus diverses. De la réfection à l'identique – ce qu'on appelle aujourd'hui « le devoir de mémoire » – jusqu'à la reprise de modèles prestigieux, comme l'hôtel particulier, l'éventail des formes architecturales revisitées est vaste. A cette diversité contribue souvent un goût prononcé pour les associations éclectiques qui juxtaposent des langages architecturaux différents. La rue Saint-Sauveur à Péronne ou encore la rue Joliot-Curie à Doingt constituent des exemples de cette tendance.

L'architecture de la première Reconstruction constitue dans l'Est de la Somme un héritage d'exception ; sur un plan quantitatif, sa présence très forte sur le territoire a marqué de son empreinte l'image de la région et constitue un perpétuel *memento* de la déflagration qui a ravagé ces terres. Sur le plan qualitatif, formes et matériaux employés ont fait l'objet de grands soins. Toutefois, l'héritage de cette période tient surtout à ce que l'on désigne comme une « architecture ordinaire », en raison d'un conflit qui a détruit des milliers de foyers. Aussi, compte-t-on à côté d'édifices majeurs – églises, hôtels de ville... – une majorité de constructions certes banales, mais non dénuées d'intérêt et méritant d'être découvertes et comprises. C'est à cet exercice du regard que convie ce guide. Pour s'adapter à ces particularités, il ne propose pas de notices sur les édifices les plus représentatifs, mais une présentation générale et thématique de l'architecture de la Reconstruction dans la Zone rouge.

Les édifices religieux ne sont qu'effleurés dans cette présentation car en raison de la complexité de leur architecture et de leur décoration très élaborée, ils feront l'objet d'un volume à part.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine historique et artistique de la France. Les *Itinéraires du Patrimoine*, conçus comme des outils de tourisme culturel, sont des guides sur les chemins de la découverte.



ISSN : 1159-1722
ISBN : 2-914528-26-4

Prix : 7,50 €



Lieux Dits
Editions

